

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **24**
Représentés : **9**

Qui ont pris part à la délibération : **33**

Date de la convocation : **16/09/2020**

Date d'affichage : **17/09/2020**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au **Centre Maurin des Maures**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS : Audrey RONDINI-GILLI – Gilbert UVERNET – Patrick GARNIER – Christiane LARDAT – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Régine RINAUDO – Corinne VERNEUIL – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Bernadette BOUCQUEY -

POUVOIRS : Audrey TROIN à René LE VIAVANT / Erwan DE KERSAINTGILLY à Patricia PENCHENAT / Danielle CERTIER à Jean-Pascal GARNIER / Margaret LOVERA à Elisabeth CAILLAT / Michaël RIGAUD à Geoffrey PECAUD / Isabelle BRUSSAT à Sonia BRASSEUR / Florian VYERS à Corinne VERNEUIL / Christelle DUVERNET à Régine RINAUDO / Philippe CHILARD à Bernadette BOUCQUEY -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La page Facebook Ville de Cogolin est éditée par la ville de Cogolin et gérée par son service communication.

Cette page a pour objet de partager l'actualité de la commune, avec des informations pratiques pour tous (enfance, travaux, CCAS, etc.), des rendez-vous et événements (annonces et retours en images) mais aussi ses initiatives positives et ses talents.

Afin de veiller à la qualité des débats et modérer ceux-ci, la présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation de la page Facebook Ville de Cogolin.

N° 2020/081

CHARTRE DE PARTICIPATION A LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE COGOLIN

CM du 24/09/2020

N° 2020/081

CHARTRE DE PARTICIPATION A LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE COGOLIN

Il est proposé au conseil municipal de valider la charte de participation à la page Facebook Ville de Cogolin telle qu'annexée.

Vu le projet de la charte de participation à la page Facebook Ville de Cogolin,

Considérant l'intérêt, pour le bon fonctionnement de la page Facebook qu'elle soit dotée d'une charte définissant les conditions de participation,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'ADOPTER la charte de participation à la page Facebook Ville de Cogolin telle qu'annexée à la présente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 26 POUR – 7 CONTRE** (Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

Le maire,


Marc Étienne LANSADÉ
